

Montréal, le 18 janvier 2018

Geneviève Jacques-Gingras
Genevieve.Jacques-Gingras@uqtr.ca

Madame,

Le jury pour la bourse Bruno M. Cormier, composé de Nicole Cabana, Rémi Boivin et Claude Hallée, a rendu sa décision aujourd'hui.

J'ai le plaisir de vous informer que le jury vous a octroyé la bourse Bruno M. Cormier s'élevant à un montant de 5 000 \$. Le paiement de la bourse se fera en deux versements égaux. Le premier montant prévu, soit 2 500 \$, sera versé suite à la signature de votre attestation. Le deuxième versement, soit 2 500 \$, sera versé au dépôt du rapport synthèse. Ce dernier devra être écrit en français et déposer dans un délai maximal de 12 mois suivant la date d'obtention de la bourse.

Nous vous contacterons sous peu pour signer votre attestation relative au versement de la bourse. Ce document est indispensable pour procéder au versement de cette dernière.

Le jury vous félicite pour la qualité de votre dossier et vous souhaite, Madame, une bonne poursuite de vos travaux.



Rémi Boivin
Président du comité
Directeur adjoint du CICC

c.c. Marc Alain, directeur de recherche